



UNION NOZAY PAYS D'ANCENIS CHATEAUBRIANT
TOUS ENTREPRENEURS

DOSSIER DE PARTENARIAT

Soirée UNPACTE

3^{ème} Édition

Mon entreprise est-elle olympique ?

Jeudi 11 avril 2024

Halle de Béré

Châteaubriant

Plus de 400 personnes attendues



adira^{4.0}
mes franchises



Génération entrepreneur



PAYS
D'ANCENIS



Des commerçants proches de vous



Un rendez-vous pour impulser une dynamique de réseau

En 2022, vous étiez **plus de 350** à assister à la conférence de Jean-Luc RIVIERE sur les neurosciences appliquées au monde de l'entreprise.

UNPACTE 2024 – Année Olympique !



Erwan Fischer et Clément Péquin seront les invités d'honneur de la soirée UNPACTE.

Depuis leur plus jeune âge, ils ont toujours eu l'envie d'atteindre l'excellence : **les Jeux Olympiques**.

Après seulement deux années de navigation ensemble, notre duo a su s'imposer parmi les meilleurs équipages français et mondiaux.

Leur ambition est claire, représenter les couleurs françaises et décrocher une médaille chez nous, en France, en juillet 2024.

« Se lancer dans un projet olympique nécessite avant tout un fort investissement personnel en tout temps ».

Erwan FISCHER



Age : 28 ans
Ville : Nivillac (56)
Profession : Sportif Haut Niveau et Entraîneur privé
Club : Cercle Nautique La Baule Le Pouliguen Pornichet
Poste à bord : Barreur

Clément PEQUIN



Age : 29 ans
Ville : La Rochelle (17)
Profession : Sportif Haut Niveau
Club : La Rochelle Nautique
Poste à bord : Equipier



A L'initiative de l'évènement

6 associations d'entreprises du Pays d'Ancenis et de Châteaubriant et la CCI Nantes St-Nazaire :



« Association pour le développement inter-entreprises de la région de Châteaubriant »,



« Association pour le Développement Industriel et économique de la Région d'Ancenis »,



« Association Pays d'Ancenis Génération Entreprises »,



« Association des commerçants de la ville d'Ancenis-Saint-Géréon »,



« Association des commerçants de l'Espace 23 » à Ancenis-Saint-Géréon,



« Centre des Jeunes Dirigeants »,



Chambre de Commerce et d'Industrie

S'associent pour proposer, à leurs adhérents, leurs collaborateurs et aux acteurs locaux un évènement économique fédérateur le 11 avril 2024.

Au-delà d'assister à une conférence, il s'agit pour les entreprises du territoire de se rencontrer, **d'échanger, d'impulser une dynamique de réseau** et de favoriser les synergies entre acteurs locaux.

Les associations ont décidé de vous proposer d'être associé à ce moment privilégié avec les acteurs économiques des territoires d'Ancenis, Châteaubriant et Nozay.



Programme de la soirée

18H30 :

- ✓ Arrivée des participants

19h00 :

- ✓ Mot d'accueil

19h15 :

- ✓ Quizz
- ✓ Table ronde : **Mon entreprise est-elle olympique ?**
Avec l'intervention d'Erwan FISCHER et Clément PEQUIN, qualifiés pour les jeux olympiques de Paris 2024.

20h30 :

- ✓ Cocktail dînatoire



Pourquoi devenir partenaire de l'événement ?

- ✓ **Être identifié** comme l'une des entreprises actives du territoire
- ✓ **Réseauter avec** des chefs d'entreprises
- ✓ **Participer** au dynamisme du territoire et **favoriser** le développement économique local
- ✓ **Associer son image** à un événement médiatisé auprès des entreprises locales
- ✓ **Participer à une meilleure connaissance** des acteurs économiques locaux
- ✓ **Accroître sa notoriété** auprès d'une cible privilégiée et clairement identifiée : les dirigeants d'entreprises et élus locaux
- ✓ **Jouer la carte de la proximité** et du partenariat auprès des PME/PMI locale

Quels bénéfices ?

Retombées médiatiques...

Visibilité garantie : Supports de communication, relais sur les sites internet, une occasion indéniable de bénéficier d'un écho médiatique important.

En devenant partenaire, vous **valorisez votre entreprise** et vos services lors de la soirée mais aussi en amont grâce à la communication mise en place.

En vous associant à cet événement, vous associez votre image à une opération locale d'envergure.

Ainsi, **l'image de votre entreprise** sera dynamisée par la volonté de soutenir un événement territorial unique.

Au-delà d'une participation financière à la réalisation de cet événement, vous participerez au rayonnement du territoire.

C'est une opportunité réelle pour votre entreprise d'être reconnue comme acteur du développement économique.



Plan de communication

Médias



- Conférence de presse
- Sollicitation des médias de Loire Atlantique

Invitation



+ de 5 000 Invitations emailing relayées en plusieurs étapes.

Relations publiques



- Annonce de la soirée auprès des adhérents des 6 associations partenaires : ADIC, ADIRA, APAGE, Com'Ancenis, CJD, Espace 23,
- Annonce de la soirée à leurs clients et leurs fournisseurs

Digital



- Relais sur les Sites internet de la CCI et des associations partenaires
- Relais sur les réseaux sociaux : LinkedIn, ainsi que Twitter



adira^{40°}
PAYS D'ANCENIS



Les offres partenaires

Offre MEDIUM	Offre PREMIUM (+250€ / véhicule)
<ul style="list-style-type: none"> - Votre logo sur le mur des partenaires - Votre logo diffusé lors de la soirée - Votre badge avec le logo de votre entreprise - Soirée des partenaires (post-événement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre médium <li style="text-align: center;">+ En amont de l'événement - Logo sur l'invitation - Mise en avant sur nos réseaux sociaux Lors de l'événement : - Mise en avant de votre entreprise lors de la table ronde (2 modalités possibles)* <ul style="list-style-type: none"> ○ Être intervenant pendant la table ronde Ou <ul style="list-style-type: none"> ○ Poser votre question aux intervenants (question posée par l'animateur en citant le nom de votre entreprise) - Diffusion d'une vidéo de présentation de votre entreprise d'une durée de 2min30 (vidéo fournie par vos soins) - Option : possibilité d'exposer un véhicule (voiture, bateau, chariot ...) 250€/véhicule
Tarif : 250€ HT	Tarif : 900 € HT

*contacter Morgane DANIEL pour plus d'informations.

Votre Proposition de partenariat ECHANGE PRODUIT soumise à acception du groupe UNPACTE



Bulletin d'engagement partenaire 2024

Madame, Monsieur :

Entreprise :

Adresse :

Tel : Mob :

Email :

MEDIUM 250€ HT **PREMIUM 900€ HT** + Exposition de véhicules (x 250€/véhicule) soit .
.....€ HT

Partenariat ECHANGE PRODUITS

Echange produits de la valeur d'un partenariat : Medium Premium

Ma proposition * : (merci de développer)

..... * soumise à acceptation du collectif organisateur

« Je déclare avoir pris connaissance des délais de règlement et des Conditions Générales de Participation et en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses. »

Signature et Cachet de l'entreprise obligatoire

Total HT : €

TVA 20% : €

Total TTC: €

J'attribue ce partenariat à l'association suivante :

ADIC ADIRA APAGE COM'ANCENIS CJD ESPACE 23

Règlement par chèque à l'ordre de l'ADIC, par courrier : ADIC « Soirée UNPACTE » CCI Nantes St-Nazaire, 6A rue d'Ancenis, 44110 Châteaubriant

Ou par virement : IBAN : FR76 1380 7000 5407 1218 4386 796
 Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPNAN

Veillez nous transmettre votre logo par mail : unpacte@44.cci.fr

Pour toute information et retour du bulletin de partenariat :

Châteaubriant

Contact : Morgane DANIEL

Email : unpacte@44.cci.fr

Adresse postale : 6A rue d'Ancenis 44110 Châteaubriant

Tél : 02 72.41.01.06

Mobile : 06 20 56 08 42



Conditions Générales de Vente

Souscription

Pour devenir partenaire, vous devez retourner (par courrier postal ou par mail à unpacte@44.cci.fr) le dossier de partenariat, dûment complété, daté et signé.

La signature du dossier de partenariat constitue un engagement ferme sans réserve et oblige le souscripteur à l'acceptation des conditions générales de vente (CGV) et du règlement général de l'événement.

Les présentes CGV prévalent sur toute autre condition stipulée par le partenaire, notamment dans ses conditions générales d'achat.

A réception du dossier de partenariat, une facture du montant total dû sera établie. Aucune réservation verbale ou téléphonique ne sera prise en compte en dehors de la confirmation écrite reçue par l'organisateur de l'événement. L'attribution des partenariats sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

Acceptation des demandes de réservation

L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la Manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation.

Règlement des factures

Les règlements pourront être effectués par chèque, ou virement bancaire :

- **Par chèque** à l'ordre de ADIC et envoyés à :

ADIC « Soirée UNPACTE » CCI Nantes St-Nazaire, 6A rue d'Ancenis, 44110 Châteaubriant

- **Par virement bancaire** : RIB ADIC – Soirée UNPACTE

Dans le cas d'un règlement pas virement bancaire, veuillez spécifier la raison de votre règlement. Tout règlement joint au bulletin d'engagement recevra une facture associée.

Annulation (Applicable au partenariat et à l'exposition)

Toute annulation et/ou changement à votre réservation initiale devra être effectuée par courrier ou par mail unpacte@44.cci.fr. En cas d'annulation 50% du montant total TTC sera dû et non remboursable.

Une fois la réservation ou tout autre élément de sponsoring confirmé, toute option de partenariat est considérée comme une annulation et sera soumise à ces mêmes conditions d'annulation.

Règlement sur site

Les prix mentionnés dans les offres de partenariat sont fermes et définitifs. Les exposants sont invités à vérifier que toute action engagée dans le cadre de la soirée est conforme à la législation française en vigueur en matière de sûreté et sécurité. L'organisateur prendra les mesures nécessaires en cas de non-respect du règlement.

Accès à l'exposition

L'accès à l'exposition est strictement réservé aux partenaires dûment inscrits à la soirée.

Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts, etc...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe intérimaire de son entreprise ou personnes dont il a la charge présents à l'événement. En aucun cas, le partenaire financier ne sera couvert par les assurances des organisateurs.